

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ASBL BWBC

VOLLEY du 14/12/2019 à 10h à Mont-Saint-Guibert

Pour le conseil d'administration sont présents : Pierre Vander Vorst, Eric Davaux, Jean-Luc Haubruge, Frédérick Vandembenden et Didier Vanleeuw, Francine Breekpot, Emmanuel Bonami et Jean-Pol Sohy.
Sont excusés : Philippe Jans et Raymond Bricart.

1. Accueil des délégués des membres effectifs

A l'exception du club de loisirs BW, de 24 Capci, 5197 Yoop Tigers, 5221 Phenix Volley Brussels et 5223 Ixelles Volley tous les clubs sont présents ou représentés, et en ordre de trésorerie.

2. Mot du Président

Le président remercie les participants de leur présence.

Il explique à l'assemblée que dans le local à côté du nôtre, il y a une réunion Volley Belgium pour définir les modalités du prochain championnat avec une nouvelle structure.

Il passe la parole à Didier Vanleeuw qui donne des explications sur les conséquences au niveau provincial de toutes les décisions qui vont être prise par Volley Belgium, c'est notamment pour cela que le CA BWBC n'a pas encore fait paraître les montées et descentes prévues en attendant la situation définitive.

Concernant Volley Spike, il demande instamment à tous les clubs de passer à la feuille électronique au plus tôt cela évitera plusieurs amendes et facilitera le travail de tous, il indique qu'une réunion de formation sera donnée à Perwez le samedi 21 décembre prochain et invite les clubs à y participer !

3. Examen et vote des propositions de modifications aux statuts et au ROI

Statuts:

1. article 1 des statuts : adopté
2. article 7 des statuts : adopté
3. article 8 des statuts : adopté
4. article 14 des statuts : rejeté

ROI:

5. articles divers du CA suite au changement de nom FVWB et aux frais d'arbitrage: adoptés
6. articles 2.6, 29 et 32.6 : adoptés
7. article 2.2 : adopté
8. article 7: adopté
9. article 7 : retiré
10. article 12.2 : rejeté
11. article 18: rejeté
12. fusionné avec point 13
13. article 19.1 : adopté
14. article 19.4 : adopté
15. article 19.5,19.12 : adoptés
16. article 19.8 : adopté
17. article 20 : adopté
18. article 21 : adopté
19. article 22.7.2 : pas voté car amendement adopté
20. amendement 22.7.2 : adopté
21. article 25.5: retiré
22. article 25.6 : retiré
23. article 25.7 : retiré
24. amendement 25.7 : retiré
25. article 25.7.8 : adopté

26. article 27.4.2 : rejeté
27. article 27.4.2 : rejeté
28. article 27.4.2 : pas voté car amendement adopté
29. article 27.4.2 amendement : adopté
30. article 27.4.2 :-fusionné avec amendement 29
31. article 27.4.3 : adopté
32. article 29 : adopté
33. amendement 29 : adopté
34. article 29.3 : adopté

4. Elections

- président de la Commission provinciale des Réclamations : pas de candidat

5. Budget

Le budget 2020 est adopté, y compris le montant des cotisations"

6. Interpellation

Aucune

Le président clôture cette AG en précisant que la prochaine AG en mai / juin sera électorale pour 4 administrateurs c'est-à-dire le secrétaire Jean-Pol Sohy qui ne se représente pas ainsi que le vice-président Raymond Bricart, tandis qu'Eric Davaux se représente en tant responsable statuts et règlements et que F. Vandembemden décidera plus tard de sa décision donc le Président insiste pour que de nouvelles candidatures se présentent dès que possible. Il signale qu'un appel à candidatures sera lancé à la suite du prochain CA BwBC, qui en définira les modalités.

La séance est levée vers 11h35.

Pour l'ASBL BWBC Volley, Pierre Vander Vorst et Jean-Pol Sohy, président et secrétaire de l'AG.